



Lou Mercadiou

Bulletin d'information de la commune de Saint Macaire - saintmacaire.fr - n°48 – Oct. 2012

Le mot du Maire

La rentrée scolaire s'est déroulée cette année le 4 septembre, jour anniversaire de la proclamation de la III^e République. Depuis 1870, hormis l'épisode de la France de Vichy de 1940 à 1944, qualifié d'années noires par les historiens, notre pays est resté indéfectiblement attaché à son régime politique. Notre devise liberté égalité fraternité s'affiche au fronton de nos mairies, elle reste le fil directeur de l'action communale.

L'école est au cœur de nos compétences et nous sommes mobilisés tout au long de l'année pour accueillir nos enfants dans les meilleures conditions possibles. Le groupe scolaire, c'est aujourd'hui trois classes maternelles et six classes élémentaires, un total de 216 enfants, 190 d'entre eux bénéficiant du service de restauration. Après avoir restructuré ces derniers mois l'accès au primaire pour améliorer la sécurité nous avons profité des vacances d'été pour procéder à différents aménagements. Parmi les plus importants, l'accueil périscolaire qui profite désormais d'une grande salle entièrement rénovée en lieu et place de l'ancien Dojo, la cuisine qui a été améliorée par différents travaux et enfin l'installation d'une classe informatique mobile souhaitée par l'équipe enseignante. La mise en place du city-stade au pied des remparts va permettre aussi de diversifier la pratique sportive en temps scolaire.

La fête du sport et de la culture début septembre, organisée par notre Communauté de communes, a initié la rentrée des associations. Deux d'entre elles sont particulièrement à l'honneur cet automne, les Edelweiss qui rassemblent nos amis randonneurs et fêtent leurs dix ans d'existence et Ardilla qui entame pour la dixième année consécutive ces très appréciés ardill'apéros. Je souhaite ici leur rendre hommage, elles contribuent chacune à leur manière au bien vivre à Saint Macaire.

Au plaisir de vous retrouver,

Philippe PATANCHON



L'actualité des associations

"Les Edelweiss"

L'association va fêter ses dix ans d'existence ; elle a en effet été créée en novembre 2002.

Elle a pour but de promouvoir la randonnée pédestre partout où cela est possible. Trois randonnées par semaine, des séjours etc ... sont proposés ; Tous les animateurs sont bénévoles.

Le nombre d'adhérents ne cesse de croître (actuellement 105 randonneurs).

La cotisation annuelle est de 30€, assurance comprise.

L'agenda des Edelweiss : 1^{er} janvier 2013, la 1^{ère} rando de l'année ; En janvier, la galette des rois ; En avril, le week end à Cambo les bains ; En mai, la rando solidarité au profit de la ligue contre le cancer, ainsi que la rando enfants & santé Bazas ; En juin, la rando des boulangers ; En octobre, la Rand'Automne et en décembre, la rando des Pères Noël (participation pour l'achat d'un chien guide). Dates non encore connues pour les séjours en Bretagne et en Alsace.



"Le chemin est un endroit magique où l'être humain retourne à ses racines, à chaque détour se laisse surprendre par la beauté du chemin".

Les Edelweiss, Association de randonnée pédestre, loi 1901 - Rue de Port Nava
Tel: 05 56 76 16 02 - Port: 06 76 92 66 47
Mail : lesedelweiss@yahoo.fr
<http://lesedelweiss.monsite-orange.fr>

Ardilla, infos de rentrée



L'école de musique a repris du service avec son large éventail de cours collectifs, individuels et d'ateliers. Il est encore temps de rejoindre certains cours individuels comme le piano ou la guitare et d'intégrer de nouveaux ateliers tels que "ADOKIROCK" atelier chant/chorale pour enfants/ados encadré par Nathalie AGNES, et qui se déroulera le vendredi entre 18h30 et 20h00 ; ou bien encore un atelier de Musique Trad pour enfants/ados proposé par Didier OLIVER.



Ardilla programme encore et toujours des événements tout au long de l'année... elle fête la 10^{ème} année des ardill'apéros, le 1^{er} fut proposé en octobre 2002. Rencontres artistico-apéritives conviviales et chaleureuses, ces soirées ont été créées à l'initiative des salariées en charge de la coordination et de la diffusion – Virgine Labbé et Delphine Scipion-Cosson. Elles ont souhaité proposer une alternative au public de la localité qui avait du mal à se déplacer sur les concerts que l'association proposait à 21h....

A la saison hivernale, où pas grand-chose se passait le week-end, elles ont lancées des soirées gratuites à la salle des fêtes, permettant de passer un moment en famille autour de la découverte d'un groupe, au moment de l'apéritif.. Ce concept est maintenant éprouvé, et voilà 10 ans que ça dure !

Les Ardill'apéros ont gardé le même squelette et le même projet : proposer un temps de concert dans le mouvement de la semaine, le vendredi soir dès 19h, accessibles aux familles, mais aussi à tout public qui commence ainsi sa soirée salle François Mauriac à St Macaire pour ensuite rejoindre d'autres manifestations.

Les Ardill'apéros sont devenus payant (4€ tarif plein, 2€ tarif réduit) afin de tenter de mieux rémunérer les artistes programmés, ils sont devenus un tremplin pour l'école de musique et

accueillent systématiquement des formations d'Ardilla en 1^{ère} partie.

Ils font la promotion de groupes locaux, permettent un soutien pour des spectacles en création (Saccage Doré – duo slam contrebasse, etc), permette la découverte de groupe plus éloignés de St Macaire (Marc Robertson - canadien, Elektric Geisha -Toulouse...) lors de coups de cœur.

C'est autour de l'ouverture de saison – qui a eu lieu le 28 septembre - qu'Ardilla vous présente toute son année de programmation entre septembre et juin....

Prochains rendez-vous avec ARDILLA :

- Vendredi 23 Novembre, 19h salle François Mauriac : Le Taurus, quinteto de tango. Le groupe propose une sélection singulière de titres comme de styles, issue d'un siècle de répertoire tango, en s'inspirant librement des arrangements originaux de maestros argentins. Taurus veut suivre le sillage des orchestres de l'âge d'or.

Alice Zimmermann – violon / Ricardo Bellott – chant / Cédric Jeanneaud – piano / Timo Metzmeckers – Contrebasse / Christine Faedo-Bandoneon et arrangements.

Entrée – 4€ dès 16ans – 2€ pour les 10/15ans et adhérents – Gratuit pour les moins de 10 ans ; Buvette et restauration sur place.

- Vendredi 21 Décembre, 19h salle François Mauriac : Taxi Taylor revisite The Doors, Clapton, Led zep, Sting...



Ardill'Apéro – photo : I. Pauly

Ardilla vous invite à vous impliquer dans la vie de l'association au quotidien par votre soutien bénévole en participant à la mise en place des manifestations mais également autour de l'Assemblée Générale qui se tiendra le Jeudi 18 octobre à 20h00 à la Mairie de St Macaire. C'est le moment des bilans : moral, financier...c'est

l'occasion pour chacun de rejoindre l'équipe du Conseil d'Administrations afin de participer à un projet associatif, d'inscrire son projet dans la durée, de participer aux diverses réflexions qui permettent sans cesse d'affiner, améliorer, optimiser les moyens et actions de l'association.

Informations : 05 56 62 27 36

contact@ardilla.asso.fr – www.ardilla.asso.fr

Ecole de football des Bleuets

L'école de football des Bleuets Macariens a repris ses activités. Il n'est toutefois pas trop tard pour s'inscrire. Les entraînements sont dirigés par des éducateurs diplômés le :

- mercredi à 14 heures pour les enfants nés en 2006 et 2007 : à St Pierre d'Aurillac
- mardi à 18 heures 30 et pour les enfants nés en 2004 et 2005 : à St Pierre d'Aurillac
- mardi à 19 heures pour les enfants nés en 2002 et 2003 : St Pierre d'Aurillac
- lundi et mercredi à 18 heures 30 pour les enfants nés en 2000 et 2001 : St Pierre d'Aurillac
- mardi et vendredi à 18 heures 30 pour les enfants nés en 1998 et 1999 : La Réole
- mardi à 19h et vendredi à 19h30 pour les enfants nés en 1997, 1996 et 1995 : à St Macaire.

D'autre part, tout joueur senior (né à partir de 1994) désirant pratiquer peut venir nous rencontrer, lors des entraînements le mercredi (à St-Macaire) et vendredi soir (à St-Pierre d'Aurillac) à 19h30.

Contacts :

- Présidents : Michel Sudreau : 06 71 14 77 04
Frank Zanette : 06 78 92 76 14
- Responsable de l'école de foot : Didier Boudigues : 06 31 58 41 47.
- <http://club.sportsregions.fr/bleuetsmacariens>

Par ailleurs, les lotos organisés par le club ont redémarré les mardis soirs à la salle des fêtes de St Macaire, à 21 heures.

'Le bal à fond' !

Après quelques années de sommeil, l'association "le bal à fond" revient, pour continuer dans le même esprit : apprentissage de la danse et convivialité, mais en ne se consacrant qu'à une seule danse (pour le moment) : Le Tango Argentin.

Les cours se dérouleront sous forme de stage un samedi par mois de 18 h30 à 20h30 à Saint-



Macaire salle François Mauriac à l'issue du stage, repas sorti du panier et « entraînement ». Pour les personnes seules possibilité de trouver un(e) cavalier(e) sur place.

Au programme : Apprentissage des "fondamentaux" : marche, salida, huites et tours.

- Les cours seront assurés par Claude et Carmina.

- Niveaux : débutants et plus.

- Tarif : 15 € par personne par stage + adhésion annuelle à l'association !

- Prochaines dates de cours : samedi 20 oct - samedi 17 nov et Sam 15 déc. – 18h Salle François Mauriac.

Renseignements/ inscriptions :

Annie: 06 71 62 22 69 - lebalafond@orange.fr

Association 'Le prieuré'

L'association le Prieuré en pleine expansion !

Une nouvelle année très dynamique débute pour l'asso qui propose encore cette année de nouvelles activités : En plus de la **Bibliothèque**, du **Scrabble**, du **Théâtre**, et de la **Danse moderne** enfant, elle élargit son panel en développant ses **ateliers de danse** :

Depuis 2008 déjà elle proposait des cours de Bharata Natyam, danse traditionnelle d'Inde du Sud. Cette année, une nouvelle discipline indienne est proposée : la Danse Bollywood, issue du répertoire cinématographique indien. Plus ludique, elle adopte un grand sens de la théâtralité et de l'humour !

A venir courant Janvier, la Danse modern jazz pour collège et lycée.

Une collaboration avec l'école primaire permet aux enfants scolarisés de venir à la bibliothèque avec leur enseignant pour emprunter des livres et participer à une **animation autour du livre** les mardi et jeudi, une fois par mois.

Durant toute l'année des manifestations sont organisées : Spectacle de Théâtre le 23 février, Jugement de Mr Carnaval en mars, Fête de l'Inde les 13 et 14 avril, Gala annuel de l'association le 2 juin, Feu de la St Jean le lundi de la fête foraine, Fête du sport et de la culture en septembre.

Le vide grenier traditionnellement organisé en octobre est annulé pour 2012 par manque de bénévoles volontaires à l'organisation.

Une asso donc ancienne, mais loin de vieillir.

.../...



→ Si vous avez du temps libre, rejoignez nous !
Contact : Christelle Bielsa : 06.76.29.70.79

A savoir aussi, l'atelier Danse de l'Inde participe à de nombreuses manifestations extérieures (Diwali à Bordeaux le 17 novembre 2012, Festival de l'Inde de Casseneuil du 22 au 24 mars, Festival Danse du Monde le 20 avril, ...)

Horaire, lieu et Tarif 2012/2013 :

(Inscriptions possibles jusqu'à fin novembre dans la limite des places disponibles)

- **Théâtre Ados** à partir de 11 ans
Adhésion 30€/an - le mercredi de 17h à 18h
1er étage au Prieuré - animé par Gina.
- **Théâtre enfant** à partir de 7 ans
Adhésion 30€/an - le mercredi de 17h à 18h
1er étage au Prieuré - animé par Jeannette.
- **Danse moderne** : enfant de 8 ans à 10 ans
Adhésion 30€/an - le jeudi de 17h à 18h30
salle François Mauriac - animée par Marjorie
(les enfants de l'école de St Macaire seront récupérés et accompagnés jusqu'à la salle dès la sortie des classes à 16h45).
- **Scrabble** - Adhésion 15€/an - tous les lundi à partir de 14h à la bibliothèque au Prieuré.
- **Danse indienne** à partir de 12 ans
Adhésion 50€/an - tous les samedi de 14h à 16h
au gymnase de l'école - animée par Karine.
- Horaire permanences **Bibliothèque** (gratuit)
le mercredi de 16h à 18h
le samedi de 14h00 à 16h.

Association Port Nava'l

À Saint-Macaire, il y a la Garonne... et un port ! L'histoire de la cité médiévale est très largement liée à la proximité du fleuve. Depuis l'époque médiévale l'existence et l'exploitation d'un port a été une évidence. Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, le port a été au fil des temps remblayé par les alluvions et les atterrissements.

Créée en mai 2006, l'Association Port Nava'l de Saint-Macaire s'est donné pour objectif de remettre en état le fonctionnement le port de Saint-Macaire. La restructuration du quai et des berges devrait permettre l'accueil d'embarcations de tourisme, de pêche et de transport fluvial.

Un **ponton flottant** permettant de recevoir des petites embarcations (réservé aux adhérents) a été installé cet été.

Recherche, collecte, traitement et diffusion de l'information historique et culturelle du port et de ses berges, de la batellerie, de l'architecture



navale et du transport fluvial de biens et de personnes, tels sont les enjeux fixés par l'association.

Les premières années, l'association s'est concentrée sur la recherche d'informations sur l'histoire du port : collecte d'archives, recherche des anciens plans et cartes postales anciennes témoignant du passé proche de l'activité intense du fleuve au XIX^{ème} siècle. Des fouilles réalisées en 2008 ont confirmé les plans collectés aux archives départementales et les informations transmises par les anciens. Tout au long de l'année Port Nava'l continue ses recherches de témoignages historiques.



Aujourd'hui nous faisons **appel aux Macariens** pour enrichir notre collection de cartes postales anciennes. Vos greniers regorgent peut-être de trésors ! Les cartes postales anciennes, écrits, courriers, documents professionnels anciens témoignent de notre histoire locale.

Depuis 2 ans, le **dernier weekend de juin** l'association Port Nava'l concocte un programme exceptionnel d'animations et de valorisation du port. « **Saint Macaire fait la Fête à la Garonne** » est un événement festif et culturel incontournable du paysage Macarien.

Autour de la Gabarre "Les deux frères", toujours à l'honneur, une multitude d'animations sportives, spectacles de rue, conférences,

rencontres, concerts garnissent les espaces de loisirs au pied des remparts; transats sur la plage éphémère et sur la terrasse du port en bord de Garonne ont ravi petits et grands.

Cette année les sensations fortes étaient au rendez-vous avec un programme d'animations sportives! Les remparts de la cité médiévale se sont transformés en mur d'escalade et d'attraction ludique, dont la tyrolienne installée pour l'occasion, prise d'assaut par les plus courageux pendant que les plus marins s'essayaient au canoë fluvial. Pour les moins téméraires, animations culturelles, conférences, tables rondes, théâtre burlesque, artisanat d'art ont été partagés en famille et entre amis... avec la Garonne pour témoin !

À ce jour, l'association rassemble une centaine d'adhérents et bénévoles sympathisants.

Ouverte à tous, nous invitons tous les amis de la Garonne à rejoindre notre association.

→ ASSOCIATION PORT NAVAL
Président : Jean Pierre RAMILLON
06.08.58.21.93 - jpramillon@hotmail.fr
www.stmacairefetelagaronne.com
Facebook : portnaval

Un 'club de l'amitié' très dynamique

Avec 260 Adhérents en 2012, le CLUB de l'AMITIE de SAINT-MACAIRE ne cesse de progresser, ce qui l'oblige à trouver des solutions pour répondre aux demandes de ses Membres lors des Déjeuners Trimestriels (*limite de la Capacité de la Salle François Mauriac qui nous a obligé à refuser 32 personnes lors de l'AG 2011*), mais aussi lors des Voyages (*affrètements réguliers de 3 Cars*). Le dévouement exemplaire des Membres bénévoles de son Bureau, permet au Club de continuer à répondre aux demandes de ses Membres, afin de les distraire et éviter ainsi la solitude des personnes isolées, mais aussi et surtout de mieux se connaître afin de mieux s'entraider.



A l'issue de l'Assemblée Générale du 3 Décembre 2011, le Bureau du Club était composé de :

GOURGUES Jacky-Pierre (*Président*), PRIAM Nicole (*Vice-présidente Secrétaire*), DUPUY Michel (*Vice-président Trésorier*), PEREZ Françoise (*Secrétaire Adjointe*), BELAIR Guy (*Trésorier Adjoint*), BOUEY Gisèle, DUPUY Monique, DUCHAMPS Paulette, DUVAL-ARNOULD Vincent, LABARBE Colette et PEYRE Françoise (*Administrateurs*), BOUEY Francis et DUCHAMPS François (*Commissaires aux Comptes*).

Après plus de 10 ans à la Direction d'un Club très Convivial et en très bonne Santé Financière, les plus anciens Membres du Bureau souhaitent céder leur place à de plus jeunes bénévoles afin qu'ils découvrent que « **le Plaisir de faire Plaisir, c'est se faire Plaisir** ». Les volontaires peuvent contacter Jacky-Pierre GOURGUES au 05 56 76 69 87.

Au cours de l'année 2012, le Club de l'Amitié a organisé de nombreuses manifestations :

- tous les mercredi après-midi : JEUX de SOCIETE avec MINI LOTO à la Salle du Club (*à coté de l'Eglise*).

- le 8 Janvier, Traditionnelle « GALETTE DES ROIS » offerte à tous à la Salle François Mauriac.

- le 25 Février, SORTIE CABARET aux Carmes de Langon, où les 88 participants ont pu apprécier le Spectacle « Paris en Folie » de la Cie Follaventure et Rubis Show proposé par le Club Kiwanis Langon-Graveland.

- tous les Mardi du 20 Mars au 8 Mai, organisation en soirée de 8 Lotos à la Salle François Mauriac.

- le 24 Mars, DEJEUNER ANNIVERSAIRES (*31 Femmes et 17 Homme*) du 1^{er} trimestre à la Salle François Mauriac, où les 152 Participants ont tout autant apprécié le contenu du Menu servi, que l'animation de Robert et Pierre, aidés de 3 danseuses orientales.

- le 28 Avril, journée traditionnelle à DANCHARIA, où les 75 Participants (*2 Cars*) ont pu apprécier le Casse-croûte habituel sorti du car, avant de découvrir « l'ABBAYE d'ARTHOU » à HASTINGUES avec son Exposition sur le Rugby et déguster l'excellent déjeuner à la « CIDRERIE KUPELA » avec entre autre l'omelette aux cèpes et la côte de bœuf, afin de prendre des forces pour le Shopping de l'après-midi, avant le retour vers Saint-Macaire.

- le 1^{er} Mai, participation à la rencontre-randonnée « des Edelweiss » au profit de la Ligue contre le cancer.

- les 26 et 27 Mai, week-end en AUVERGNE où les 90 Participants (2 Cars) ont pu le samedi, après le casse-croûte traditionnel sorti des cars, découvrir VULCANIA (*Déjeuner et Visite Guidée*) avant de rejoindre l'Hôtel*** KYRIAD PRESTIGE de Clermont-Ferrand pour le dîner et l'hébergement. Le dimanche, pour cause d'indisponibilité du train à crémaillère suite à un violent orage de la veille, la montée au Puy de Dôme a été remplacée par une visite libre de Clermont-Ferrand. A l'issue de cette dernière, les Participants ont rejoint la Maison du Fromage de Saint-Nectaire pour visite et dégustation avant de découvrir un déjeuner auvergnat à l'auberge « la Ferme d'Alphonse » dans une ancienne grange aménagée au toit de chaume. L'après-midi fut consacré à l'ascension du Puy de Sancy avec le téléphérique depuis le Mont Dore, suivi d'une halte libre à La Bourboule et un dîner au restaurant « Le Teincurier » à Brive la Gaillarde, avant une arrivée à Saint-Macaire à 0H30.

- le 21 Juin, DEJEUNER-SPECTACLE ANNIVERSAIRES (54 Femmes et 24 Hommes) du 2^e trimestre au «MOULIN de BAGAD» à Saint Lon les Mines (*après Dax*), où les 122 Participants (3 Cars) ont apprécié repas et spectacle. Ce dernier, avec la nouvelle revue « CHANTE » de la troupe « Années Boum » est un véritable show qui nous a invité à un merveilleux voyage avec une épopée musicale, interprétée en direct avec plus de 400 costumes, les Girls du cabaret, la magie de Brocéliande, l'Andalousie, le cirque, les folies cubaines, sans oublier un excellent transformiste.

- du 2 au 7 Juillet, Voyage en SUD-BRETAGNE avec Hébergement à l'Hôtel*** « ALL SEASONS » de LORIENT. Le 1^{er} jour, après le traditionnel Casse-croûte sorti du Car et le Déjeuner à Nantes, les 46 Participants ont visité Vannes en petit train avant de rejoindre leur hôtel. Les jours suivants, ils ont découvert Lorient, Port Louis, Etel, Saint-Cado, la Pointe du Van, la Baie des Trépassés, la Pointe du Raz, la Chapelle de Tronoën, le port de Saint-Guérolé Penmarc'h, le port de Guilvinec, la presqu'île de Quiberon, le site de Carnac, le Golfe du Morbihan (*lors d'une Croisière*), Quimper avec une croisière sur l'Odet, Concarneau, Pont Aven, la presqu'île de Rhuys, Port Navalo et Port Crouesty, avant le retour vers Saint-Macaire. Au cours de ce Voyage, les Participants ont découvert le Folklore Breton

lors d'un dîner-spectacle à leur hôtel, mais aussi un Déjeuner Crêpes.

Enchantés de ce voyage, les participants ont pris rendez-vous pour le voyage 2013 qui devrait se dérouler en ANDALOUSIE dans la 1^{ère} Quinzaine du Mois de Mai.

- le 15 Septembre, DEJEUNER ANNIVERSAIRES (48 Femmes et 29 Homme) du 3^e Trimestre à la Salle François Mauriac, où les 142 participants ont fait honneur au menu servi et très apprécié l'Animation assurée en alternance par l'orchestre Michel LAURENT et une troupe composée d'une chanteuse, de 2 danseuses et d'un transformiste.

- le 25 Octobre, en coopération avec l'Amicale des Natifs de 1937 du Canton de Saint-Macaire (75^{ème} Anniversaire), DEJEUNER-CROISIERE avec animation DJ de 5H00 à bord du Bateau « Princesse d'Aquitaine » pour une navigation de 3h de Bordeaux vers l'Estuaire de la Gironde. Compte-tenu de la capacité du bateau limitée à 138 passagers, le Club doit refuser plus de 30 inscriptions.

- le 2 Décembre, participation à la randonnée des Pères Noël avec les Edelweiss, au profit de l'Association de Formation des Chiens d'Aveugle de Mérignac.



- le 8 Décembre, ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du Club avec le DEJEUNER-SPECTACLE Anniversaires du 4^{ème} trimestre à la Salle François Mauriac. Le spectacle de musique et danses irlandaise sera assuré par 4 musiciens du groupe BELTAINÉ et 4 danseuses de claquettes de la troupe NANTES IRISH DANCE. **Ouverte à tous, cette Assemblée Générale, se tiendra dans la Salle du 2^{ème} Etage de la Mairie à 10H00.**

→ En cours d'élaboration, le Programme des Manifestations 2013 sera dévoilé à l'Assemblée Générale.

Contact : M. Pierre GOURGUES (Président) :

05 56 76 69 87 – 06 72 59 64 78

Mail: pierregourgues@wanadoo.fr

2 clubs de pétanque

- Pétanque Loisirs Macarienne :

Club créé en 2004. Président : JP. BAURY, Vice-Président : T. ALBIZU

Pétanque Loisirs permet à tout le monde de venir jouer sans licence, le mercredi et jeudi après-midi (14h), place Tourny.

- Pétanque Macarienne :

Renaissance de cet ancien club en 2012. Présidente : Mme SIMONET, Vice-Président : JP. BAURY

Le club compte à ce jour 15 licenciés. Pour la 1^{ère} saison, les résultats sont satisfaisants: 17 coupes à ce jour. Les nouvelles recrues sont les bienvenues.

Comptes rendus des conseils municipaux

◆ Conseil municipal du 10 mai

Le Conseil municipal s'est réuni le 10 mai 2012 à 19h en présence de 13 élus. Absents excusés: J. Juge, F. Lassarade, F. Zanette, D. Tach.

Le compte rendu du Conseil municipal du 5 avril est adopté à l'unanimité.

DIA

Le Conseil municipal décide de ne pas préempter les ventes : Pouns, cours de la République, SCI la Médiévale rue Yquem, Schmidt cours de la République.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Maire donne lecture de la proposition de modification validée en Conseil communautaire. Elle permettra à la CDC de prendre en charge les compétences exercées par les syndicats des sports de Pian Saint Macaire et de Verdélais Saint Maixant Semens qui seront dissous en fin d'année.

13 voix pour, une abstention (JL Dutreuilh)

POINTS TRAVAUX

Alain Falissard dresse un rapide bilan des travaux en cours sur la commune :

La première tranche des travaux de la rue Bergeoning s'est achevée, les deux autres tranches vont se poursuivre dans les semaines qui viennent.

Les dernières finitions liées à la nouvelle entrée de l'école primaire ont été terminées pendant les congés de printemps.

Le projet de parking à proximité de la résidence François Bergeoning a été étudié en commission.

Une première réunion de travail a été organisée avec les propriétaires riverains pour préparer l'implantation d'un tourne à droite en provenance de la RD 1113 vers la rue Burdeau. Il facilitera l'accès aux activités commerciales actuelles et futures implantées en vitrine sur cet axe.

L'implantation du city stade en bord de Garonne a été réalisée, les travaux devraient débiter bientôt pour une livraison fin juin.

Le réservoir sur le coteau de Pian qui remplacera notre vieux château d'eau est en phase de remplissage. Pour clôturer ce chantier, il reste à finir les tests d'étanchéité et réaliser divers aménagements dont la réfection de la voirie abimée.

DECISIONS DIVERSES

▪ Après étude en commission, le Conseil municipal valide à l'unanimité le prêt à usage de parcelles communales à destination d'Anne Lafoscade qui les exploite à des fins agricoles. L'une est située à proximité de la piste de grass track, l'autre sur le site de l'ancien canal le long de la route du bas. Ce prêt est consenti gratuitement pour une année, il est susceptible d'être révoqué en fonction des projets de la commune. Cet accord assure à bon compte l'entretien de ces terrains dont la valeur locative est très faible. L'exploitant rend par ailleurs service à la collectivité car disposant de matériels que ne possèdent pas les services techniques. Dans le même esprit, le Conseil municipal valide l'occupation par Jean Pierre Ramillon de terrains communaux dans le prolongement des parcelles dont il est propriétaire, ses chevaux en assurant l'entretien.

▪ Le Conseil municipal valide à l'unanimité l'achat d'une centaine de chaises pour la salle des mariages et de tables pour les multiples manifestations macariennes. Elles permettront de renouveler et conforter le stock existant. Le tout pour un montant de 2022 € HT.

▪ Le Conseil municipal valide l'achat pour les services techniques d'une tondeuse (1972 € HT) et d'une débroussailleuse (1050€ HT).

INFORMATIONS DIVERSES

▪ Le Maire informe le Conseil municipal de la réception en mairie de l'étude réalisée par la Socama concernant la dilution de l'eau fluorée de notre forage. Les deux hypothèses ont été comparées : forage dans le palus ou

raccordement au syndicat des eaux de Verdélais. Ce dossier sera analysé en commission.

▪ Le Maire informe le Conseil municipal de la possibilité d'obtenir une subvention pour la réalisation de l'étang de pêche en bas des remparts dans le cadre du plan Garonne. Cet aménagement a été identifié dans l'étude réalisée par le SMEAG sur le territoire de la CDC. Un dossier présentant les caractéristiques du projet a été envoyé pour instruction.

▪ Le Maire informe le Conseil municipal d'une deuxième inspection à venir des services vétérinaires dans le cadre de la demande d'agrément cuisine centrale. Les réponses formulées par la commune, à l'issue de la première, n'ayant pas été assez précises. Il a par ailleurs sollicité la réalisation d'un audit du restaurant scolaire auprès d'un consultant spécialisé pour évaluer précisément les dysfonctionnements constatés et les remédiations à envisager. Cet audit permettra notamment de préciser à quelles conditions les livraisons des repas aux cinq communes desservies peuvent se poursuivre. Actuellement sur les 360 repas préparés, 200 quittent Saint Macaire. Une réunion, courant avril, a été organisée avec les communes desservies pour les informer des difficultés rencontrées et des perspectives.

▪ Danielle Pemptroit évoque l'assemblée générale de la Mission locale. 216 jeunes du canton ont été suivis au cours de l'année dont 76 de Saint-Macaire. De nombreuses formations ont été proposées.

QUESTIONS DIVERSES

▪ Martine Latestère demande si la propriété Schmidt, cours de la République, n'aurait pas pu se transformer en parking. Alain Falissard souligne que la commune est en passe d'acheter un terrain dans le prolongement de la résidence F. Bergoeing pour élargir l'offre dans le secteur. JP Ramillon évoque les véhicules écoles qui fréquentent régulièrement la route de l'ancien pont, il suggère que les entreprises concernées fassent l'objet d'une redevance. Le Maire lui répond que la très faible circulation sur cet axe a conduit le Conseil général hier, et la commune aujourd'hui, à tolérer cette pratique, et ce depuis de longues années. Cette occupation temporaire de l'espace public pourrait effectivement être réglementée ou interdite. Le sujet mérite d'être débattu en commission à la lumière des

informations complémentaires que pourrait nous fournir la sous-préfecture.

▪ Valérie Bortot signale la présence d'herbes folles dans la rue du collège et sollicite les services techniques. Vincent Cosson précise qu'une intervention est programmée.

♦ Conseil municipal du 14 juin

Le Conseil municipal s'est réuni le 14 juin à 21h en présence de 15 élus. Absents excusés: J Juge, D Pemptroit.

Le compte rendu du Conseil municipal du 10 mai 2012 est adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DU CHAPITRE 6 DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX MACARIENS

Vu la délibération 2012-034 de la Communauté de Communes portant modification du chapitre 6 "Compétences facultatives" de ses statuts ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à 15 voix pour et une abstention la modification du chapitre 6 des statuts de la Communauté de Communes par le texte suivant :

- Chapitre 6 : "Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs"

“- Promotion, développement et coordination des activités et manifestations culturelles et sportives.

-Création et gestion des nouveaux équipements sportifs accueillant des jeunes et des adultes des différentes communes du territoire.

-Gestion des équipements sportifs transférés dans le cadre de la dissolution des syndicats des sports du territoire.

-Organisation d'une politique sportive intercommunale. ”

DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DU TERRAIN OMNISPORT DE PIAN - SAINT MACAIRE

La mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale de la Gironde propose la dissolution du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement du terrain omnisport de Pian – Saint Macaire.

Le Conseil Municipal de Saint Macaire, adhérant au Syndicat Intercommunal pour l'aménagement

du terrain omnisport de Pian – Saint Macaire est favorable (15 voix pour, une voix contre) :

- à la dissolution du Syndicat
- au transfert des compétences à la Communauté de Communes des Coteaux Macariens.

**MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA
DEPARTEMENTAL DE COOPERATION
INTERCOMMUNALE : PROCEDURE
DE FUSION DES SYNDICATS DES
EAUX ET D'ASSAINISSEMENT**

La mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale de la Gironde propose le regroupement des 3 syndicats d'eau et assainissement : SIA de la Région de Saint Macaire, SIAEPA de Caudrot, SIAEP de Verdélais, soit 18 communes.

Le Conseil Municipal de Saint Macaire, adhérant au SIA de la Région de Saint Macaire exprime le souhait d'étudier une éventuelle fusion de ces 3 syndicats.

La réalisation d'une étude sérieuse et exhaustive est la condition préalable à l'engagement de notre commune. Cette étude devra porter sur les aspects budgétaires et financiers avec leurs conséquences pour les usagers. Elle devra comporter également un état des lieux technique, un volet sur la gouvernance et les modes de gestion liés à la fusion. C'est à partir de cette analyse que pourront être élaborés des statuts cohérents tenant compte de la situation existante. Aussi nous demandons que nous soit laissé le délai nécessaire à la réalisation de cette étude

DIA

Le Conseil municipal décide de ne pas préempter les ventes : Coulon rue Chanzy et Conan-Négret rue d'Aulède.

FDAEC

Monsieur le Maire fait part à ses collègues des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) votées par le Conseil Général au cours de l'assemblée plénière de décembre 2011. La réunion cantonale du jeudi 23 février 2012, présidée par Monsieur Michel HILAIRE, Conseiller Général, a permis d'envisager l'attribution à notre commune d'une somme de 22 994 euros.

Pour ce qui est des travaux de voirie, le financement propre de la commune doit être au moins égal à la contribution du Conseil Général.

Après avoir écouté ces explications, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de réaliser en 2012 les opérations suivantes : Travaux de modernisation de voirie :

- rue Amiral Courbet pour un montant HT estimatif de 8 397,00€

- rue du Thuron pour un montant HT estimatif de 22 673,00€ (y compris l'option)

- place Chateaudun pour un montant HT estimatif de 4 424,00€ (y compris options 1 et 2)

- place du Mercadiou pour un montant HT estimatif de 15 545,50€ (y compris l'option)

→ Soit un montant total en 1ère estimation de 51 039,50 € HT (soit 61 043,24 € TTC)

- de demander au Conseil Général de lui attribuer une subvention de 22 994 € au titre de la voirie

- d'assurer le financement complémentaire de la façon suivante :
 - .par emprunt, pour 28 045,50 €
 - .par autofinancement pour 10 003,74 €

POINTS TRAVAUX

La réfection de la rue Bergoëing progresse, les tranches 2 et 3 seront réalisées conjointement pour une fin des travaux aux alentours du 14 juillet.

La construction du réservoir se termine, l'entreprise réalise les finitions extérieures avant la mise en service lorsque les tests de potabilité auront été réalisés.

L'implantation du city stade est différée en raison des intempéries. Les fondations et les allées sont en place.

Une deuxième réunion de travail s'est déroulée, en présence de notre bureau d'étude, concernant le tourne à droite pour accéder à la rue Burdeau en provenance de la RD1113. Les propriétaires riverains ont donné leur accord de principe pour céder l'emprise nécessaire à l'aménagement d'un petit giratoire et à une éventuelle voie communale dans un de ses prolongements. La prochaine étape évaluera le coût d'une telle réalisation.

RESTAURANT SCOLAIRE

Consécutivement aux inspections des services vétérinaires et à l'audit réalisé à l'initiative de la commune début juin, il apparaît que notre cuisine n'est pas en mesure de préparer autant de repas dans des conditions satisfaisantes. Plus de la moitié (200 sur 360) sont à destination du RPI des coteaux et de Caudrot. La structure actuelle de notre cuisine et le matériel à disposition ne permettent pas de respecter les contraintes de températures liées au transport vers les

communes desservies. Ces dernières ont été informées de nos difficultés à l'occasion de deux réunions organisées en avril et début juin et sont en train de finaliser un nouvel approvisionnement. Le Maire propose de dénoncer la convention relative à la fourniture des repas aux différentes communes : pas d'opposition du Conseil municipal. Il va par ailleurs informer les services vétérinaires du retrait de notre demande d'agrément cuisine centrale. Un tel objectif demanderait des aménagements importants qui auraient un coût non négligeable et ne pourraient se concrétiser avant la rentrée 2013 sauf à fermer le service pendant l'année scolaire.

A la lumière des observations de l'audit, différents travaux seront cependant réalisés durant l'été.

Une réflexion mérite d'être engagée à l'échelle de la CDC pour envisager la création dans l'avenir d'une cuisine centrale intercommunale, le Maire s'engage à évoquer cette question auprès de ses collègues.

EMPRUNT ET LIGNE DE TRESORERIE

Dans la perspective de financer les travaux en cours et à venir, le Maire propose au Conseil municipal de contracter un emprunt de 160 000€ auprès de la Caisse d'épargne pour une durée de 10 ans au taux de 4,09% : unanimité du Conseil municipal

Dans le même but, il propose l'ouverture auprès du Crédit agricole d'une ligne de trésorerie de 200 000 € au taux de 3,20%. Cette dernière remplacera la précédente que la banque Dexia pour cause de liquidation n'a pas souhaitée renouveler : unanimité du Conseil municipal.

Le Maire précise que seules deux banques ont répondu partiellement à nos demandes et que la situation est inquiétante. Dans l'impossibilité d'emprunter la commune serait obligée de différer ses investissements. La Caisse d'épargne a refusé de nous prêter une somme plus importante et le Crédit agricole n'ayant aucune enveloppe à disposition pour le moment a seulement consenti à l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

DECISIONS DIVERSES

▪ Le Conseil Municipal autorise le Comptable de la Trésorerie de Langon Saint-Macaire, à effectuer toutes les poursuites amiables et contentieuses pour les titres non recouverts, concernant le budget principal et tous les budgets annexes, jusqu'au prochain renouvellement du Conseil. Cette autorisation concerne les actes suivants :

- Actes amiables : lettre de relance et mise en demeure de payer
- Actes contentieux : opposition à tiers détenteurs (employeur et bancaire), saisie vente, saisie rémunération, saisie attribution, phase comminatoire préalable à une opposition à tiers détenteurs.

▪ Convention mise à disposition du personnel communal :

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Vu le projet de convention de mise à disposition d'un agent titulaire du cadre d'emploi d'adjoint administratif pour exercer les fonctions de secrétariat au Centre Communal d'Action Sociale, Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer cette convention de mise à disposition.

▪ Le Conseil municipal valide la proposition du bureau d'étude Escandes visant à la réfection de la partie la plus dégradée du chemin des Canevelles, du parking de la rue Casse Liot, aménagement de trottoirs allées de Savignac. Une consultation sera organisée pour permettre rapidement leur réalisation.

INFORMATIONS DIVERSES

▪ Dans la perspective des nombreuses animations estivales macariennes, le Maire informe le Conseil municipal qu'il sera fait appel en dernier recours à la fourrière pour évacuer les véhicules ne respectant pas les arrêtés municipaux d'interdiction de stationnement. Elle sera aussi sollicitée, en cas d'obstruction, pour dégager les voies réservées aux services de secours.

▪ Le Maire informe le Conseil municipal du versement par Patrick Vignaud au CCAS de la somme de 64€. Cette somme vient compenser la mise à disposition de 40 m³ d'eau pour abreuver ses vaches, consécutivement à l'effondrement de son puits. Cette alimentation temporaire provient d'une dérivation avec comptage spécifique installée par Vincent Cosson à partir du compteur de jardin mis à disposition à titre gratuit par la commune aux jardins familiaux (1,6 € coût du m³ non assaini).

▪ Jean Loup Dutreuilh, délégué à la commission sport et culture de la CDC, informe le Conseil municipal du lancement de CAP 33 qui proposera aux jeunes de notre territoire des animations sportives gratuites tout au long de l'été. Elles se dérouleront essentiellement sur le site du pôle sportif en collaboration, pour cette

année encore, avec la CDC du Réolais. Il précise aussi que les critères d'attribution des subventions intercommunales aux associations ont été définis. D'autre part, il faudra déterminer le statut des bâtiments susceptibles d'accueillir la médiathèque.

▪ Florence Lassarade informe le Conseil municipal sur le questionnaire distribué en même temps que le bulletin municipal. L'objectif est d'interroger les macariens sur les plats qu'ils affectionnent et qu'ils considèrent comme emblématique de notre territoire. Cette enquête est réalisée dans le cadre de la réflexion amorcée, à l'échelle de la CDC, pour obtenir le label Site Remarquable du Gout. Un comité de pilotage associant la CDC, l'OTEM, l'Association tourisme en coteaux macarien et l'ODG cotes de bordeaux Saint Macaire travaille sur ce dossier depuis trois mois. Il s'agit de fédérer autour de ce projet les acteurs touristiques en valorisant le patrimoine, la gastronomie autour de l'appellation cotes de Bordeaux Saint Macaire et en proposant un lieu d'accueil touristique adapté.

QUESTIONS DIVERSES

Jean Pierre Ramillon s'inquiète du devenir du patrimoine macarien. Il déplore et condamne vigoureusement la démolition sans autorisation d'une façade bois en haut du cours de la République, qui datait selon lui, de la fin du XIX^{ème} siècle. Elle témoignait des anciennes devantures de boutiques qui autrefois étaient nombreuses dans la commune.

Alain Falissard relativise cette démolition en précisant que de l'avis de deux architectes la devanture en question était irrécupérable et que par ailleurs la menuiserie de remplacement serait en bois. S'il regrette lui aussi l'absence de déclaration de travaux, il déplore tout autant l'absence de pédagogie dans la démarche de Monsieur Ramillon et surtout le caractère sélectif de cette dénonciation par rapport à d'autres situations de même nature connues et restées sans réaction de sa part.

Le Maire trouve lui aussi tout à fait regrettable cette démolition sans autorisation. Il rappelle qu'à plusieurs reprises le bulletin municipal (le Mercadiou) s'est fait écho de la nécessité de déposer une demande d'autorisation de travaux en cas de modification de la façade. La validation de la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine urbain et paysager) avait aussi donné lieu à une information spécifique (enquête publique, réunion publique, Mercadiou). Il a par ailleurs envoyé le règlement de la ZPPAUP à

plusieurs entreprises artisanales intervenant à Saint Macaire. Il faut continuer à informer et convaincre, notamment les nouveaux habitants, de respecter les procédures. Pour ce cas précis, le Maire a contacté par téléphone à deux reprises le propriétaire concerné, qui a aussi reçu un courrier officiel de la mairie lui demandant de régulariser sa situation en déposant une autorisation de travaux. Le projet de rénovation avait cependant fait l'objet d'une rencontre avec l'architecte du CAUE et des menuiseries bois ont été posées pour garder l'esprit de l'ancienne façade. La ZPPAUP ne peut d'autre part imposer à un propriétaire la reconstruction de ce type de façade à l'identique.

(→ Voir informations sur la ZPPAUP en p.15)

♦ Conseil municipal du 25 juillet

Le Conseil municipal s'est réuni le 25 juillet à 19h en présence de 12 élus. Absents excusés: V. Cosson, J Juge, M. Latestère, F. Lassarade, D. Tach.

Le compte rendu du Conseil municipal du 14 juin est adopté à l'unanimité.

DIA

Le Conseil municipal décide de ne pas préempter les ventes : Escudey-Laville, rue de Verdun, Perrier, rue de l'église, Peyriguey, chemin du Viaduc, Poradziz, cours de la République.

ECOLE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil municipal valide à l'unanimité la convention de maîtrise d'œuvre établi avec C.Pradal architecte pour la somme de 1550€ HT ainsi que les devis de travaux d'entretien et d'amélioration de la cantine :

- 859,28€ pour la réfection du carrelage (entreprise Saurin)

- 3 665€ pour l'installation d'une climatisation dans la pièce de préparation des entrées froides (entreprise Cosson)

- 4 487€ pour le remplacement du système d'extraction (entreprise Laporte)

- 6 366 € pour l'habillage inox de certaines portes et la réalisation d'un auvent (entreprise Serris).

Le Conseil municipal valide à l'unanimité l'achat de 9 tables et de 60 chaises à destination du restaurant scolaire pour un montant de 3 353,40€, ainsi que l'achat d'un charriot (224,25 €).

Le Conseil municipal valide à l'unanimité un devis de 1868 € visant à reconstituer une pelouse

dans le prolongement de la cours de récréation après décaissement et apport de terre nouvelle (entreprise LD Paysages).



Le restaurant scolaire

POINTS TRAVAUX EN COURS

Les travaux de la rue Bergoeing sont terminés et ceux du City stade sont en voie d'achèvement. Le programme d'extension de l'éclairage public est en cours de validation, des conventions doivent être signées avec les propriétaires concernés. L'implantation de la nouvelle source lumineuse place Messidan est en attente de livraison des projecteurs.

AMENAGEMENTS COMMUNAUX SUR ROUTE DEPARTEMENTALE

- Tourne à droite RD1113 vers rue Burdeau (secteur Quai des Meubles et immeuble Cabannes)

Le principe du projet est approuvé, le Maire est autorisé à signer la convention d'autorisation à établir entre le Conseil Général de la Gironde et la commune pour réaliser l'aménagement de ce tourne à droite sur l'emprise départementale.

- Aménagement du Cours de la République

- Création de parking (entre la rue Chanzy et les services techniques) par implantation d'îlots délimitants des zones de stationnement ou de rabattement. La voie restante étant délimitée par un dispositif de ralentissement (coussins berlinois).

- Implantation d'îlots formants chicanes (entre les services techniques et le rond point extrême)

Par rapport à ce projet déjà approuvé, le Maire est autorisé à signer la convention d'autorisation à établir entre le Conseil Général de la Gironde et la commune pour réaliser cet aménagement.

PRESENTATION DU RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2011

Le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L 1413-3, l'examen d'un rapport annuel du délégataire du service d'eau potable. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, à l'unanimité prend acte du rapport du délégataire

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2011

Le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L 2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde, assistant conseil auprès de notre collectivité, a rédigé un projet de rapport avec l'aide de nos services.

Les données et indicateurs seront renseignés dans l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement (www.services.eaufrance.fr) et le rapport sera mis en ligne sur le site et sera ainsi accessible au public.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de la commune de Saint-Macaire.

PLAN DE FORMATION

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les principes du plan de formation mutualisé du Sud Gironde auquel la commune de Saint Macaire a adhéré :

- développer les plans de formation dans les collectivités
- apporter un conseil technique aux gestionnaires
- optimiser le travail du Comité Technique Paritaire et l'offre de formation.

Un recensement des besoins et des souhaits du personnel de la commune a été réalisé. Il a permis de dresser un tableau des formations pour le personnel communal avec des prévisions sur trois années (2012/2013/2014). Ces

demandes ont été prises en compte par le CNFPT de la Gironde et insérées dans le plan de formation mutualisé du territoire du Sud Gironde.

Après cette présentation, le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le plan de formation mutualisé du Territoire du Sud Gironde.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le plan de formation mutualisé du territoire du Sud Gironde.

**CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT
TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème}
CLASSE ET SUPPRESSION D'UN POSTE
D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1^{ère}
CLASSE**

Le Maire propose au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et de supprimer un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe. En effet, afin de permettre l'évolution de carrière des agents communaux dans le cadre des avancements de grades, il convient de modifier la situation actuelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2012
- décide de rémunérer cet emploi sur la base du traitement correspondant à l'échelle d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
- décide de supprimer un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe.

**BAIL EMPHYTHEOTIQUE
ADMINISTRATIF CONSENTI A LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES
COTEAUX MACARIENS POUR UNE
PARCELLE SITUEE SUR LA COMMUNE
DE PIAN SUR GARONNE A PROXIMITE
DU PÔLE SPORTIF**

Cette parcelle est la propriété de la commune de Saint Macaire, elle sera utilisée pour la réalisation d'un parking à destination des usagers du pôle sportif et des terrains de football : unanimité du Conseil municipal.

CONSULTATION MARCHE DE VOIRIE

Le Conseil municipal autorise le Maire à lancer la consultation pour un marché de voirie concernant : une partie du chemin des Canevelles, le parking rue Casse Liot, un aménagement de trottoir allée de Savignac.

ADMISSION EN NON-VALEUR

**DE TITRES DE RECETTES DU 2^{ème}
TRIMESTRE 2012 POUR UN MONTANT
DE 155,60 EUROS**

Sur proposition de Madame le Trésorier par courrier explicatif du 12 juin concernant un état d'admissions en non valeur pour un montant de 155,60€.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Article 1 : DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes correspondant à des impayés sur le restaurant scolaire : Exercice 2009 - Titre n°223 pour un montant de 155,60€
- Article 2 : DIT que le montant total de ce titre de recettes s'élève à 155,60 euros.
- Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

**DECISION MODIFICATIVE DU
BUDGET N°1**

Le Maire informe le Conseil Municipal que des modifications budgétaires doivent être effectuées pour permettre le règlement de factures en investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à procéder à ces modifications. Ci-joint décision modificative n°1.

Budget de la Commune :

▪ Dépenses d'investissement	
article 2128	+ 1 466,47 €
article 2135-022	+ 1 118,20 €
article 21568-025	+ 3 586,53 €
article 21571-025	+ 1 796,15 €
article 21578-025	+ 1 010,02 €
article 2158-025	+ 2 128,88 €
article 21784-025	+ 12 384,73 €
article 2182-025	+ 899,00 €
article 2188-025	+ 7 691,63 €
▪ Recettes d'investissement	
article 1341	+ 37 018,06 €
article 1641	- 4 956,45 €

ACQUISITION PARCELLES LOGEVIE

Le Maire expose au Conseil Municipal que la délibération du 26 Janvier 2012 concernant l'acquisition des parcelles de Logévie est erronée. En effet, suite à un redécoupage des parcelles conservées par Logévie, les parcelles et superficies sont inexactes.

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- qu'il y a lieu de prendre une nouvelle délibération qui annule et remplace celle du 26 Janvier 2012

- que la SA HLM LOGEVIE domiciliée à BORDEAUX, 12 rue Chantecrit souhaite céder les parcelles anciennement cadastrées section A n°1066 et section A n°167 pour partie pour une superficie d'environ 648 m² au prix de 40 900 €.

Ces parcelles situées à proximité de la résidence François Bergoeing permettraient la réalisation d'un parc de stationnement.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de confirmer l'acquisition des parcelles anciennement cadastrées section A 1066 et A 167 pour partie pour une superficie de 648 m² au prix de 40 900,00 € (quarante mille neuf cent Euros)

- de charger le Maire d'effectuer les démarches nécessaires pour réaliser l'achat, par l'intermédiaire de Me Chantal LALANNE, notaire à LANGON.

NAVETTE SAINT MACAIRE COLLEGE DE PIAN

Depuis la création du collège, un ramassage scolaire a été mis en place pour les enfants de Saint Macaire afin de sécuriser la traversée de la RD 1113 et de la voie ferrée. Le SISS complétait les autobus de différents circuits en s'arrêtant sur notre commune, une modeste participation annuelle était demandée aux familles à hauteur de 25 € jusqu'en 2011-2012. A partir de la rentrée 2010, la hausse des effectifs transportés a contraint le SISS à affréter un véhicule spécifique pour Saint Macaire. Cette situation nouvelle augmente considérablement le coût du service. Pour la rentrée 2012, la participation des familles s'élève désormais à 40 € mais malgré un financement à hauteur de 30% du Conseil général, une somme importante reste à la charge de la commune. Dans le même temps, les usagers des communes voisines dont certains résident à moins de 3 km du collège, seront désormais sollicités à hauteur de 120 € contre 175 € précédemment. Le Conseil municipal aura dans quelques mois à se prononcer sur la participation à demander aux familles pour limiter ou annuler la subvention octroyée depuis deux ans pour financer ce service.

TRAVAUX FORAGE

Le Maire informe le Conseil municipal de la baisse du niveau de la nappe éocène alimentant notre forage. Cette situation inquiétante, qui

n'est pas spécifique à Saint Macaire, va nécessiter la descente de plusieurs mètres de la pompe actuellement en service. D'autres travaux seront réalisés dans le même temps, comme le changement du tuyau souple existant par une colonne inox et la descente d'une caméra pour vérifier l'état du forage. Le tout pour un montant de 14 000,00€ HT : unanimité du Conseil municipal.

INFORMATIONS DIVERSES

▪ Les services techniques ont muré les accès de la maison David rue du port pour éviter les intrusions. Cet édifice qui se délabre progressivement relève d'une succession non réglée depuis de nombreuses années, le Maire a informé Maître Lalanne de l'intervention de la commune.

▪ Suite à un cambriolage sans effraction opéré à la cuisine des écoles, les serrures ont été changées. Les nouvelles clefs ne pourront être reproduites et seule la responsable de la cantine et le secrétariat de mairie en disposeront.

▪ La chute intempestive d'un lampadaire fragilisé par la rouille sur le site de l'ancien camping a conduit le Maire à faire enlever tous les autres. Le bon état du câblage permettra leur remplacement l'année prochaine.

▪ La commune de Saint Macaire a obtenu le troisième prix dans le cadre du concours des villages fleuris organisé par le Conseil général. Les efforts de fleurissement et d'entretien, la volonté de limiter l'usage de désherbants, ont été soulignés par le jury. Le Maire tient à remercier les services techniques et particulièrement Mme Cécile Leclerc qui s'investit beaucoup pour embellir l'espace public.



QUESTIONS DIVERSES

Danielle Pemptroit rappelle la nécessité d'intervenir dans les locaux d'Ardilla pour réparer une cloison qui s'effrite et pense qu'il va

falloir envisager le remplacement des volets. Alain Falissard s'engage à se rendre sur place pour évaluer l'ampleur des travaux à réaliser.

Informations diverses

◆ **Règlementation concernant les travaux**

Si des travaux modifient l'aspect extérieur d'une construction (véranda, terrasse, ouverture ...) ou créent une surface supplémentaire (de 2 à 20m²), il est obligatoire de déposer en mairie une déclaration préalable de travaux. Au-delà, un permis de construire est nécessaire.

D'autre part sur la presque totalité de la commune de Saint Macaire, les projets sont soumis à la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) dont le règlement est disponible en mairie et en ligne sur le site de la commune :

www.saintmacaire.fr : rubrique "Vie municipale / Les projets et réalisations").

◆ **Proxi déchets**

Depuis plus d'un an, les opérations proxi-déchets ne sont plus organisées durant un week-end.

→ le prochain proxi déchet aura lieu rue de Verdun, le **mardi 23 octobre** de 9h à 16h en présence d'un agent du Sictom : 2 bennes seront à votre disposition, pour déposer vos encombrants et ferrailles.

Par contre, nous déplorons toujours que des personnes considèrent que les points de tri sont des dépotoirs. Au cas où, nous reprecisons que seuls les 3 conteneurs sont collectés pour recyclage (verre, plastique/emballages, papier) ; il est donc **inutile** de déposer autre chose à proximité, cela ne sera pas ramassé ni recyclé ! Pire ! Ce type de comportement coute à la collectivité, puisqu'il faut ensuite que d'autres employés viennent ramasser, nettoyer...



◆ **Que faire des déchets de jardin ?**

L'entretien du jardin génère des déchets verts que l'on estime à 160 kilos par personne et par an. Une circulaire de 2011 rappelle l'interdiction de brûler à l'air libre ces déchets. Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage augmente la pollution atmosphérique en dégageant des substances toxiques pour l'homme et l'environnement. Une contravention de 450 € peut être appliquée en cas de non respect.

Les solutions ?

- Le compostage domestique (dans le potager, pour les arbres fruitiers, pour le jardin d'agrément, en entretien des massifs de vivaces, dans les jardinières)

- Le paillage (qui consiste à recouvrir le sol avec les déchets verts ce qui le protège et le fertilise durablement)

- La tonte mulching (qui dépose l'herbe broyée sur le gazon)

- La collecte sélective au porte-à-porte (tous les premiers jeudi du mois par les services municipaux, les déchets devant être emballés ou liés)

- La collecte en déchèterie : Zone de Dumès à Langon :

- Le lundi de 13h30 à 17h
- Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Le samedi de 9h à 16h.

◆ **Permanences en mairie**

▪ Assistante sociale

Permanence le mardi de 9h à 12h sur rendez-vous : contacter la M.D.S.I. de Cadillac
Tél. 05 57 98 12 00 - Fax 05 56 62 11 08

▪ CLCV (Association de Défense des Consommateurs et Locataires) : Permanence le 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 16h30
Tél. 05 56 90 74 74 - gironde@clcv.org

▪ Mission Locale Sud Gironde

Sur rendez-vous le mercredi : Tél. 05 57 98 09 80
Julie BRANA, conseillère en insertion.

Permanence à la mairie tous les 15 jours de 14h00 à 17h00.

▪ Pôle social rural : CVLV à Verdélais - Point CAF - Tél : 05 56 76 78 83

Les lundi et mardi : 9h-12h et 14h-16h

Le jeudi : 10h-12h et 14h-16h

Le vendredi : 9h-12h

→ Retrouvez toutes ces informations détaillées sur le site de la commune, rubrique "Vie pratique" : www.saintmacaire.fr

♦ **Service d'aide à domicile**

Nous vous rappelons que le CCAS de Saint-Macaire dispose d'un service d'aides à domicile, chargé d'aider les personnes âgées et handicapées à accomplir les actes de la vie quotidienne.



Ce service, depuis deux ans, s'est regroupé en réseau avec d'autres CCAS de Gironde, pour en améliorer la qualité et répondre à la charte du Conseil Général. Nous venons de recruter une coordinatrice à temps partiel pour mieux répondre aux besoins des personnes.

Les aides à domicile assurent les activités suivantes :

- aide à l'aménagement et à l'entretien du cadre de vie (tâches ménagères, repassage..),
- accompagnement et aide aux personnes de la vie quotidienne (course, préparation des repas..),
- aide au maintien de la vie sociale et relationnelle (stimuler les échanges sociaux, accompagnement...).



L'aide à domicile peut être sollicitée auprès de la caisse de retraite ou du Conseil Général selon le degré d'autonomie et des ressources.

Pour tout **renseignement**, contacter la mairie au 05 56 63 03 64 : les lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h/14h-18h ; les jeudi et samedi : 8h30-12h.

Aire de jeux multisport

L'aire de jeux du bas des remparts a été finalisée en juillet. Elle attire régulièrement beaucoup de jeunes de tous âges.

Son inauguration se déroulera le samedi 27 octobre à 11h, les Macariens sont invités à venir partager, à cette occasion, le verre de l'amitié.



Cyclo-Cross



Le Cyclo-Cross de Saint-Macaire aura lieu le dimanche 21 octobre sur les bords de Garonne, aux pieds des remparts ; Avec la participation de coureurs professionnels et des meilleurs amateurs. Les épreuves se dérouleront de la façon suivante :

- 13h30 : initiation pour les enfants
- 14h : cadets-juniors-féminines
- 15h30 : espoirs-séniors



La remise des prix lors de l'édition 2011

♦ **Columbarium**

Son installation au cimetière est maintenant terminée. Il va permettre d'accueillir 8 urnes funéraires. Pour tout renseignement, contacter la mairie.